



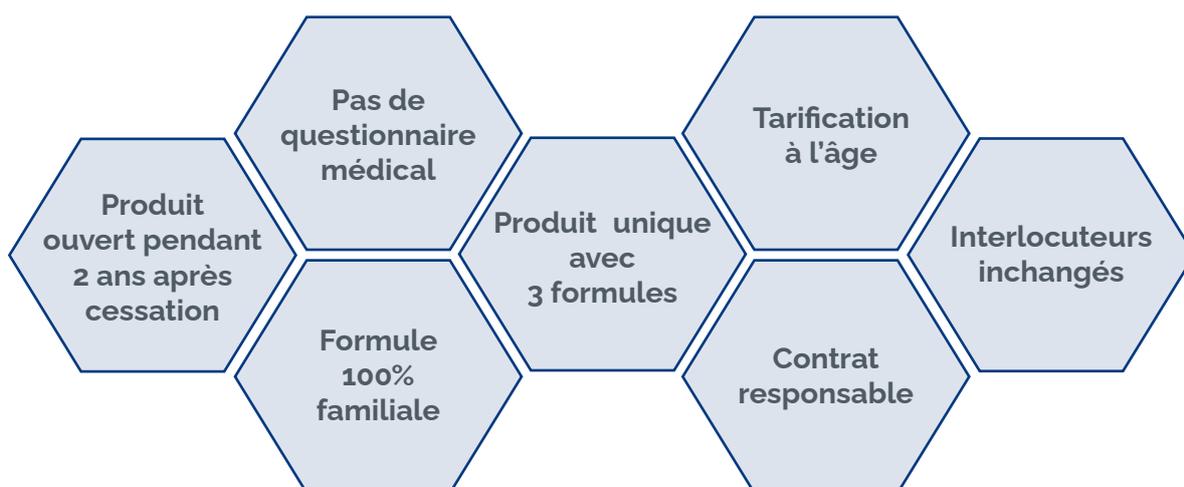
**VOUS ALLEZ CESSER VOTRE
ACTIVITÉ D'AGENT
GÉNÉRAL D'ASSURANCE**



Vos garanties santé et prévoyance cessent le 31 décembre de l'année de votre cessation.

**BÉNÉFICIEZ D'UNE COUVERTURE SANTÉ
À UN TARIF ATTRACTIF**

PRAGA vous propose le contrat **PRAGASENIOR**,
avec 3 formules au choix : 100%, 200% ou 300%



Vous êtes intéressé(e) par le contrat PRAGASENIOR ?

[Cliquez ici et calculez votre tarif](#)